## Modifications\* des règlements FFE – Saison 2023/2024

\* Liste non exhaustive. Uniquement les plus importantes modifications figurent sur cette liste. La totalité des modifications sont signalées en couleur bleu dans chaque règlement.

SEPTEMBRE 2023	
Règlement	Articles concernés
COMPÉTITIONS TOUTES CATÉGORIES	
Championnat de France des Clubs (A02)	■ 1.1. : les Ligues peuvent créer en N4 un nombre de groupes différent du nombre de montées accordées vers la N3. Des barrages seront nécessaires le cas échéant. La FFE calcule le nombre d'accessions par Ligue et non pas le nombre de groupes.
	■ 1.3. : à partir de la saison 2024-25, les ententes ne seront pas autorisées pour l'obligation d'avoir une équipe en interclubs jeunes ou féminins.
	■ 3.7 : précisions dans divers articles sur les critères de participation à une équipe incomplète ou une division avec moins de 8 échiquiers par équipe.
Coupe de France (CO1)	■ 2.2 : suppression du tirage au sort à partir des huitièmes des appariements des quarts et demi-finales. Un tirage au sort sera effectué après chaque tour.
Coupe Loubatière(CO3) et Coupe de la Parité (CO4)	■ 2.3.a : précisions sur le choix du lieu de la rencontre.
	■ 1.2 : précision sur la qualification pour la finale du club vainqueur de la saison précédente et du club organisateur.
	■ 3.2 : précision sur les règles d'appariement à effectuer à la ronde 3 en système suisse.
Championnat de France des clubs féminins (F01)	■ 1.1 et 1.2 : le nombre de groupes dans une même ZID en N2F n'est pas limité.
Championnat de France féminin de parties rapides (F02)	■ 1.2 : augmentation des quotas de qualification pour la finale.
	■ 3.5 : ajout des catégories U8F à U14F dans la liste des prix par catégorie d'âge jeunes.
Règles Générales (R01)	■ 2.3.1 : une prise de licence entre le 1 <sup>er</sup> et le 30 septembre exonère de faire la demande de transfert.
Compétitions	■ 2.2.1 : précisions sur les appareils électroniques éteints.
Homologuées (R03)	■ 2.2.2 : ajout des tournois scolaires (3 <sup>e</sup> coup illégal).
	■ 2.3 : pas de majoration lors des inscriptions pour les personnes en situation de handicap.
	COMPÉTITIONS JEUNES
Championnat de France individuel Jeunes (J01)	■ 2.4 : les Ligues pourront choisir leur mode de qualification pour le championnat de France (par ZID ou par Ligue avec une seule place minimum réservée par ZID).
	■ 2.6 : le classement Elo de juillet et août compte aussi pour obtenir une place qualificative d'office.
Championnat de France des Écoles et des Collèges (J03)	■ 2.1.3 : précision sur la participation des élèves par établissement.
	<ul><li>3.3 : précisions sur le système d'appariement.</li><li>4.2.6 : qualification pour la finale des EEFE.</li></ul>